



Pas de bébés à la consigne !



MOBILISATION NATIONALE 19 NOVEMBRE

COLÈRE ET ESPOIR POUR LA RENTRÉE PETITE ENFANCE !

COLÈRE envers les réformes du secteur depuis 15 ans. Malgré les rapports aucune suite n'a été donnée jusqu'ici aux préconisations convergentes pour rétablir la qualité d'accueil des jeunes enfants.

ESPOIR l'urgence de suivre les préconisations exprimées depuis 15 ans a été reconnue par toutes les autorités compétentes.

Un nouveau gouvernement a été nommé :

ENSEMBLE exigeons qu'il remette à l'endroit l'accueil de la petite enfance !

PAS DE BÉBÉS À LA CONSIGNE APPELLE PROFESSIONNEL-LES, PARENTS, CITOYENS À SE MOBILISER POUR UNE JOURNÉE NATIONALE DE GRÈVE ET DE MANIFESTATIONS



Signez la pétition nationale Appliquer de toute urgence les préconisations pour la qualité des modes d'accueil ! Pour signer :



Participez au Forum du collectif Samedi 23 novembre

Institut de puériculture (23 Bd Brune - 75014 Paris) avec la participation de Maya Gratièr, professeure de psychologie du développement, Pierre Moisset, sociologue, Sylviane Giampino, psychologue enfants, psychanalyste et présidente du Conseil de l'enfance du HCFEA

S'inscrire ici au forum - accès gratuit - <https://www.helloasso.com/associations/association-pikler-loczy-france/evenements/forum-pas-de-bebe-a-la-consigne-2>

NOTRE COLLECTIF DEMANDE

- Un taux d'encadrement de 1 professionnel.le pour 5 enfants en 2027 et 1 pour 4 en 2030
- L'inversion du ratio 40/60 en faveur des professions diplômées
- L'arrêt du recours à des personnels sans aucune qualification ni expérience
- La formation en urgence de 15 000 professionnel.les par an sur 5 ans
- L'élévation progressive vers le niveau IV a minima de l'ensemble des formations
- La reconnaissance des assistant.es maternel.les comme professionnel.les de la petite enfance avec un accès garanti à une formation continue de qualité
- + 10% d'augmentation pour tous et dans tous les secteurs (en points d'indice dans la fonction publique)
- L'alignement du régime des micro-crèches sur celui des crèches
- La PSU forfaitisée pour 2027
- La convergence du reste à charge pour les parents quel que soit le mode d'accueil sur la base du quotient familial, premier pas vers la gratuité des modes d'accueil

Pensez à l'obligation de prévenance 48 heures à l'avance

MANIFESTATION 10H ARNAUD BERNARD TOULOUSE

